



Coupure d'eau intempestive

Par **gueirard**, le **16/05/2011** à **14:59**

Bonjour,
mon propriétaire vient de me couper l'eau suite a un litige entre nous (je suis tomber en panne de chauffe eau je l'ai mener a réparer et le reparateur ma dit impossible il est foutu donc je l'ai changer mais avant je lui en ai parler il n'as rien voulu savoir car il estimer que se n'était pas a lui de le payer, je l'ai donc fait changer a mes frais car j'ai une enfants de 6 ans et j'ai déduit le prix du chauffe eau sur le loyer sa ne lui a pas plus bien sur mais depuis il me cherche des noises et la il ma couper l'eau pourtant je lui ai envoyer le loyer mais il ne veut rien savoir) .
que puis je faire et quel sont les recours que je peut avois merci

Par **mimi493**, le **16/05/2011** à **18:04**

Déjà, vous n'aviez aucun droit de déduire le montant sur le loyer (il est en droit de vous envoyer un commandement de payer par huissier en vue de votre expulsion si vous ne payez pas dans les deux mois)

Ensuite, vous n'aviez aucun droit de faire remplacer le chauffe-eau vous-même. Vous l'avez fait, à vous de le payer.

Donc vous êtes en tort à 100%

Concernant l'eau, comment peut-il la couper ?